



## Règlement Sportif Vétérans Saison 2019 - 2020

### Libre et 3 Bandes

#### Article 1

Dans chaque mode de jeux (3bandes et libre) c'est le club qui est engagé (une seule équipe) ; tous les joueurs de 60 ans et plus au 1 septembre de la saison en cours peuvent participer à condition d'être licenciés FFB et LMB du club engagé.

Les clubs doivent s'engager avant le dimanche 15 septembre 2019 auprès du responsable vétérans de la Commission Sportive Ligue (Dany Sauvaire).

Le bordereau d'engagement est téléchargeable sur le site LMB « carambole – vétérans » dès le mois de juin 2019; l'engagement du club sera validé après réception du bordereau et des droits d'engagement (20€ par mode de jeux).

Les clubs engagés seront visibles sur site LMB : Carambole – rubrique Vétérans.

#### Article 2

Les rencontres ont lieu en priorité en semaine, éventuellement le samedi ou dimanche sans concurrencer les compétitions officielles, prévues au calendrier LMB.

Les rencontres seront organisées selon le nombre de clubs engagés.

Toutes les équipes de la même poule dans la catégorie (3B ou Libre) engagées doivent se rencontrer.

Les clubs ont la possibilité-si les 2 clubs sont d'accord-de faire le même jour l'aller et le retour si tel est leur choix, pour la rencontre retour le club receveur devient le club visiteur et vice versa.

Le nombre de poules seront déterminées géographiquement selon le nombre de clubs engagés.

Le calendrier vétérans sera envoyé à chaque club engagé dès les inscriptions finies « 16/09/2019 » et visible sur site LMB rubrique vétérans.

#### Article 3

Un club qui ne se présente pas à la date prévue est forfait pour tout le challenge.

Le ou les clubs adverses prennent la moitié des points de ou des rencontres (aller - retour).

Une date de rencontre peut être modifiée si les deux clubs sont d'accord et avisée par email obligatoirement le responsable vétérans de la C.S. ligue.

#### Article 4

Les feuilles des résultats doivent être téléchargées sur le site LMB « rubrique vétérans » juste avant la rencontre, car il peut y avoir des changements en cours de saison (joueur, distance, etc...) si la feuille de résultats n'est pas la bonne édition la rencontre ne sera pas validée.

Le club qui a la charge de remplir la feuille des résultats est seul responsable de toute anomalie et n'aura aucun recours s'il n'a pas téléchargé la dernière version de feuille de résultats et se verra retirer tous les points de ladite rencontre au bénéfice du club visiteur.

## Article 5

- A la fin des rencontres ALLER et RETOUR si cela est nécessaire, le forfait sera prononcé par le responsable vétérans de la C.S. ligue à l'encontre de l'une ou l'autre équipe ou bien aux deux (si pas d'entente de date).
- Deux forfaits dans la saison entraînent l'exclusion de l'équipe pour le challenge, ainsi que la suppression des résultats.

## Article 6

- Ces challenges se jouent à la partie libre et au 3 bandes par handicap. La distance de chaque joueur est celle prévue sur le tableau distance vétérans 2019 – 2020 « article 10 ».
- Un joueur classifié qui dépasse sa moyenne de plus de 10 % verra sa distance réactualisée par le responsable ligue à la distance de la catégorie immédiatement supérieure pour la prochaine rencontre.
- Un joueur non classifié FFB sera classé LMB par le responsable vétérans de la C.S. ligue après que le club en est fait la demande auprès du responsable vétérans LMB.

## Article 7

Déroulement d'une rencontre hors finale:

- R = équipe receveuse - V = équipe visiteuse.
- Les joueurs R1, R2, R3, V1, V2, V3 sont désignés par le responsable de l'équipe en début de rencontre.
- Pour les rencontres éliminatoires le joueur 1 rencontre les trois joueurs de l'équipe adverse, le joueur 2 idem et le joueur 3 idem, (= 9 matchs par rencontre)
- Le directeur de jeu ou à défaut le capitaine de l'équipe receveuse veille à ce que le déroulement de la rencontre se fasse dans la convivialité, mais sérieusement (joueurs licenciés FFB et LMB, jouent bien dans sa catégorie, avoir 60ans ou plus au 01/09/2019 de la saison en cours).
- Les feuilles de résultats doivent être correctement remplies par le club receveur et envoyées au responsable vétérans de la C.S. ligue après la fin de la rencontre.
- Toutes anomalies constatées auront pour conséquence le retrait des résultats de la rencontre.
- Les résultats des matchs faits ne doivent pas être saisis sur le site fédéral FFBSPORTIF
- Les compétitions par Handicap ne sont pas homologuées par la FFB.
- Les trois joueurs de la rencontre (3 tours de jeux) peuvent être changés à chaque tour de jeu, à condition de l'avoir déclaré au début de la rencontre (aller ou retour).
- Le quota de joueurs ne doit en aucun cas dépasser 6 joueurs par rencontre (aller ou retour).
- Toutes les rencontres et les finales se jouent sans limitation de reprise et avec reprise égalisatrice.
- Prolongation si nécessaire, selon le R.S. de la commission sportive carambole LMB.
- Chaque joueur joue sa distance sur 2.80 ou 3.10 partie libre et 3 bandes, mais à la libre les coins restent P.C. pour les R4, R3, R2, R1 et G.C. pour les M, N1, N3 sur 2.80 ou 3.10.

**Points match:** - Match Gagné = 2 Pts – Match Perdu = 0 Pt

## Article 8

- La finale se joue entre les 4 clubs qui ont fait le plus de points rencontres, en cas d'égalité les équipes seront départagées par la M.G.
- Elle se joue dans un club choisi par le responsable vétérans de la C.S. ligue ainsi que le déroulement de ladite finale (nombre de billards, nombre de matchs, etc..).
- Ne peuvent faire la finale que des joueurs qui ont joué au minimum une rencontre vétérans de la saison en cours dans le mode de jeux concerné, 3 joueurs uniquement par équipe finaliste sont autorisés pour la finale à condition de l'avoir déclaré au responsable vétérans de la C.S. ligue en vue de la préparation de ladite finale et donné le rang dans l'équipe « N° 1 etc.. ».
- Une dérogation peut être faite par le responsable vétérans de la C.S. ligue pour le nombre de clubs finalistes.

**Article 9**

- Repas de clôture
- Le club organisateur de la finale du challenge aura en charge d'organiser un repas convivial.
- Une quote-part sera demandée aux participants (la quote-part est la différence entre le prix total de la prestation et la subvention de la ligue, divisée par le nombre de participants).
- La Ligue participera financièrement à cette manifestation en donnant la subvention prévue sur la condition financière ligue téléchargeable sur le site LMB.
- L'équipe finaliste recevra le challenge vétérans qui sera remis en jeux la saison suivante.
- Il est souhaitable qu'il y ait un représentant de chaque club engagé dans cette compétition.
- Un courrier de préparation à cette fête sera adressé à chaque club qui devra retourner le bulletin réponse indiquant le nombre de participants au club organisateur.

**Article 10****Tableau des Distances Vétérans Saison 2019 - 2020**

Mode de Jeux	NIVEAU	Format Billard		Points
PARTIE LIBRE	MASTERS	GC	3,10	<b>400</b>
	NATIONALE 1	GC	3,10	<b>200</b>
	NATIONALE 3	GC	2,80 / 310	<b>150 / 120</b>
	RÉGIONALE 1	PC	2,80 / 310	<b>120 / 100</b>
	RÉGIONALE 2	PC	2,80 / 310	<b>80 / 70</b>
	RÉGIONALE 3	PC	2,80 / 310	<b>60 / 50</b>
	RÉGIONALE 4	PC	2,80 / 310	<b>40 / 30</b>
3-BANDES	MASTERS		3,10	<b>35</b>
	NATIONALE 1		3,10	<b>30</b>
	NATIONALE 2		3,10	<b>25</b>
	NATIONALE 3		2,80 / 310	<b>20 / 15</b>
	RÉGIONALE 1		2,80 / 310	<b>15 / 13</b>
	RÉGIONALE 2		2,80 / 310	<b>13 / 11</b>

**La Commission Sportive LMB**

Responsable vétérans

[dy23mamoto83@gmail.com](mailto:dy23mamoto83@gmail.com)

06 89 77 79 32

D. SAUVAIRE